

Sikafloor® Marine Elastic

Membrane imperméabilisante

Données techniques

Base chimique	Mortier modifié aux polymères
Couleur	Gris clair
Mécanisme de mûrissement	Hydraulique et par évaporation de l'eau
Proportion de malaxage (avec de l'eau potable) par sac de 22 kg	Consistance pour la spatule - 4,8 L Consistance pour le pinceau - 6,1 L Consistance pour le rouleau - 7,5 L Par poids - 22 à 34%
Densité (à l'état frais)	1,5 kg/L environ
Densité (sec)	1,4 kg/L environ
Température du support	5 à 35 °C
Rendement par sac de 22 kg (épaisseur de couche : 1 mm)	13 m ² environ
Temps de travail	45 minutes environ
Prêt pour la circulation piétonnière ¹ (CQP 600-3) (en fonction de l'humidité et de la ventilation)	18 heures environ
Conservation (CQP ² 600-1) entreposé au-dessous de 25 °C dans un endroit sec et frais	12 mois
¹ 23 °C et 50 % d'humidité relative ; ² CQP = Corporate Quality Procedure.	

Description

Le Sikafloor® Marine Elastic est une membrane imperméabilisante à un composant à base de ciment modifié aux polymères. Le Sikafloor® Marine Elastic est fabriqué conformément aux systèmes qualité ISO 9001 et ISO 14001. Il a été éprouvé conformément au système du Code FTP et approuvé conformément aux directives sur les équipements marins de l'OMI.

Avantages

- Parfait pour la mise en œuvre sur les substrats humides ;
- Application sans apprêt ;
- Consistance réglable ;
- Monocomposant ; prêt à l'emploi ;
- D'application facile au rouleau, au pinceau ou à la spatule.

Domaines de mise en œuvre

Le Sikafloor® Marine Elastic est mis en œuvre sur les surfaces poreuses comme la couche d'imperméabilisation dans les endroits humides avant la mise en œuvre de revêtements comme le carrelage ou la pierre naturelle, etc. Ce produit ne peut être utilisé que par des utilisateurs professionnels compétents. Des essais sur les substrats réels dans les conditions du chantier doivent être effectués pour garantir l'adhérence et la compatibilité des matériaux.

Mécanisme de mûrissement

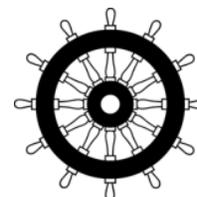
Le Sikafloor® Marine Elastic est un ciment hydraulique qui mûrit en partie par le biais de l'évaporation. Le Sikafloor® Marine Elastic doit durcir avant d'appliquer d'autres matériaux de finition par-dessus.

Préparation de la surface

La surface doit être propre et exempte d'huile, de graisse, de poussière et d'autres substances qui pourraient nuire à l'adhérence.

Processus de malaxage

Chaque sac de Sikafloor® Marine Elastic est malaxé avec environ 4,8 litres d'eau froide potable (maximum 7,5 litres) selon la méthode d'application voulue. Malaxez pendant environ trois minutes à quatre minutes à l'aide d'un malaxeur à hélices. Si le malaxage se fait à la main, veillez à ce que la poudre soit bien mélangée (y compris le fond et les parois latérales du seau).



Mise en œuvre	La mise en œuvre du Sikafloor® Marine Elastic se fait avec : (i) une spatule , en exerçant une bonne pression de contact sur le substrat; (ii) un rouleau à poils moyens à ras , en veillant à obtenir une couche homogène et régulière sur le substrat; ou (iii) un pinceau , en croisant les coups de pinceau pour que la couche soit bien régulière. Le Sikafloor® Marine Elastic doit être mis en œuvre dans les 45 minutes qui suivent le malaxage. Lorsque les températures sont au-dessus de 35 °C, le temps de travail est réduit à 30 minutes ou moins.
Restrictions de la mise en œuvre	Il est possible de poser des carrelages en céramique ou en pierre naturelle sur le Sikafloor® Marine Elastic en utilisant un adhésif cimentaire à élasticité moyenne.
Mûrissement	Suite à la mise en œuvre et pendant le processus de mûrissement, les zones finies doivent être protégées des rayons de soleil et des courants d'air pendant au moins 24 heures. Après ce laps de temps, la zone doit être bien ventilée. Avant de recouvrir le Sikafloor® Marine Elastic avec des matériaux denses, veillez à ce que l'humidité restante est à un taux inférieur à 4 %. Procédure d'essai pour déterminer le taux de siccité (conformément à la norme ASTM D 4263) : (i) Mettre un film plastique PE de 1 m sur 1 m sur la surface du mortier mis en œuvre, (ii) poser un ruban adhésif sur le périmètre et laisser en place un jour. Le mûrissement est terminé lorsqu'il n'y a aucune trace de condensation sur le film ni de différence de couleur visible entre les surfaces recouvertes et non recouvertes.
Retrait	Le matériau excédentaire peut être retiré avant qu'il ait mûri en le raclant à la truelle. Le Sikafloor® Marine Elastic non mûri peut être retiré des outils et des machines avec de l'eau. Une fois mûri, le produit ne peut être enlevé qu'avec des moyens mécaniques. En cas de contact avec les mains et la peau, rincez-vous immédiatement à l'eau. Utilisez une crème pour les mains pour protéger la peau.
Autres renseignements	Une copie des documents mentionnés ci-après est à disposition sur demande : Fiche signalétique et Guide d'application <i>Sikafloor® Marine Elastic</i> .
Conditionnement	Sacs de 22 kg.
Source de données	Toutes les données techniques énoncées dans la présente fiche technique ont été vérifiées en laboratoire. Des facteurs hors de notre contrôle peuvent cependant en influencer les résultats en chantier.
Information santé et sécurité	Pour obtenir de l'information et des conseils sur la manipulation, l'entreposage et l'élimination sécuritaires des produits chimiques, consulter la fiche signalétique pertinente. Celle-ci fournit des données sur les propriétés physiques, écologiques, toxicologiques et autres aspects touchant la sécurité. Consultez notre site Internet au www.sika.ca ou votre représentant des ventes techniques pour obtenir une copie.

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site

Sika Canada Inc.

601, ave Delmar
Pointe-Claire, QC H9R 4A9
Tél. : 514-697-2610
Téléc. : 514-697-3910

1-800-689-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001:2000
Pointe-Claire : certifiée SME ISO 14001:2004

